

simplement éloignés de leur famille. L'initiative émane des universités des diverses régions du pays, où il se dessine une tendance coopérative en matière de logement. Les coopératives de logement permettent de se loger à meilleur compte que les bâtiments de type résidence, car le gros du travail est fait par les occupants. Ces derniers se taillent en même temps une fonction sociale, du simple fait qu'ils habitent et travaillent ensemble dans bien des cas. L'initiative pourrait servir à ramener parmi ses semblables le jeune travailleur (qui est peut-être un écolier défectionnaire incapable de subvenir à ses propres besoins). Ensemble, ils pourraient discuter des problèmes mutuels, s'offrir réciproquement un appui moral et se trouver finalement mieux armés pour faire face à la course effrénée qu'impose la vie moderne. Tout comme le centre communautaire, les cours du soir permettraient aux résidents de se perfectionner ou simplement d'acquérir quelques connaissances fondamentales utiles. L'idée sur laquelle tout cela repose, c'est qu'ils puissent, en tant que groupe, s'aider les uns les autres, tandis que sur le plan individuel, ils sont souvent impuissants.

Tout au long du présent mémoire, j'ai essayé de tracer une perspective des principaux problèmes qui se posent aux classes pauvres du Canada, puis j'ai proposé quelques moyens pouvant contribuer à les résoudre. Mais le problème de la pauvreté est si complexe qu'on ne saurait

y apporter une solution simple. J'en ai traité de deux points de vue: instruction et récréation. Ces deux aspects sont fondamentaux en ce qui a trait à la lutte contre la pauvreté. J'estime pourtant que le gouvernement, à l'aide de programmes de ce genre, ne joue qu'en partie le rôle qui consiste à faire échec à la pauvreté. Il fournit certes l'étincelle qui amorce ces programmes, mais le plus clair des efforts doit provenir d'un public éclairé et du sein même de la classe pauvre et agissante. Tous les programmes entraînent des dépenses, mais celles-ci peuvent être considérablement réduites si l'on fait preuve d'initiative, de clairvoyance et d'imagination.

Le comité sénatorial sur la pauvreté contribuera à éclairer le public et à le sensibiliser aux besoins des Canadiens moins fortunés. Grâce à des programmes axés sur l'initiative personnelle, on relèvera la situation des familles à faible revenu. Quant au reste, c'est l'affaire de tous les Canadiens.

BIBLIOGRAPHIE

——— *Poverty in Affluence*, éd. Robert E. Will and Harold G. Vatter. New York, 1965.
 ——— *The Paradox of Poverty in America*, éd. Kenneth S. Davis. New York, 1969.
 Broom, Leonard and Selznick, Philip. *Sociology*. New York, 1968.
 ——— « *Défi posé par la croissance et le changement*. Conseil économique du Canada, 5^e rapport annuel, septembre 1968.